



**FORMATION AGRICOLE ET RURALE  
CÔTE D'IVOIRE  
(RÉSEAU FAR-CI)**

# Recueil des activités 2009



Secrétariat exécutif

Avril 2010

## CONTENU DU DOCUMENT

### I-ACTIVITES PREVUES

Au titre de l'administration du réseau	3
Au titre des activités au bénéfice des membres	3
Au titre des activités techniques	3
Au titre des relations avec le réseau FAR international	3

### II-EXECUTION DU PLANNING DES ACTIVITES

#### 2.1. Activités réalisées

Administrer le réseau	
Déclarer le réseau	4
Tenir les réunions statutaires des organes de gouvernance	4
- relever de conclusions du Comité de Pilotage (CP) du 17 mars 2009	4
- relever de conclusions du CP extraordinaire du 28 avril 2009	5
- relever de conclusions du CP du 23 juin 2009	6

Organiser des activités de communication à destination des partenaires

Réaliser des visites aux structures partenaires	7
Rencontrer les acteurs en action dans les dispositifs	8
Organiser des conférences à thème	9
Réaliser des magazines télé et médiatiser des activités	10

Conduire des études et produire des documents

Rédiger des termes de référence du projet d'organisation des premières journées sur la formation agricole et rurale	11
---	----

Participer aux activités du réseau international

#### 2.2. Activités non prévues réalisées

Organiser une séance de travail avec l'AFD	12
Organiser un séminaire de relecture du DRSP et proposer des projets opérationnels	12
- appui à la gouvernance des territoires	13
- renforcement des cadres paysans et des membres de base des OP	13
Elaborer les termes de référence d'un projet de communication à l'attention des maires	15
Diffuser des documents à l'attention des partenaires	16

Créé par la volonté des professionnelles en actions au sein des structures en charge des questions de formation des ruraux et d'appui au développement rural, le réseau formation agricole et rurale a tenu son assemblée générale constitutive le 3 août 2007. Déclaré, il a été enregistré au régime des associations régies par la loi n°60-315 du 21 septembre 1960, sous le n° 555/PA/SG/D1 du 11 mars 2009.

Le 20 novembre 2009, l'association a été agréée sous le n° 1146/INT/DGAT/DAG/SDVA.

Le siège provisoire de l'association est établi en zone 4 Marcory, rue chevalier de clieu, face sapeurs pompiers, dans le bâtiment annexe des Centres de Métiers Ruraux.

L'exercice 2009, dont l'architecture des activités a été bâtie au regard de la note d'orientation élaborée par le Comité de Pilotage sur la base de la deuxième déclaration du FAR-CI, sorti de l'assemblée générale 2008, n'a pas tenu toutes ses promesses : les activités réalisées n'ont pas été suffisamment approfondies pour permettre de donner réponse à une quelconque des cinq recommandations de l'assemblée générale 2008.

Le présent rapport présente l'état d'exécution du programme d'activités 2009, adopté par les membres du Comité de Pilotage du réseau, en sa séance de travail du mardi 2 décembre 2008. Il comporte trois parties, les activités prévues, les activités réalisées et une analyse générale et des propositions d'orientation.

### I/ ACTIVITES PREVUES

#### Au titre de l'administration du réseau

- déclarer le réseau au régime des associations type loi n°60-315 du 21 septembre 1960 et obtenir son agrément ;
- tenir les réunions statutaires des organes de gouvernance

#### Au titre des activités au bénéfice des membres

- organiser un séminaire de renforcement des capacités des membres sur les techniques de rédaction à l'internationale

#### Au titre des activités techniques :

- organiser des activités de communication à destination des partenaires. Réaliser des visites aux structures partenaires, rencontrer les acteurs en action dans des dispositifs de formation au niveau des territoires, organiser des

conférences à thèmes sur la FAR et organiser la journée de la formation agricole et rurale en Côte d'Ivoire.

- conduire des études et produire des documents : rédiger les termes de référence du projet d'organisation de la première journée sur la formation agricole et rurale, réaliser les études d'accompagnement.

**Au titre des relations avec le réseau FAR international**

- participer aux activités du Comité de Pilotage international

## II- EXECUTION DU PLANNING DES ACTIVITES

### 2.1. Activités réalisées

- ✓ **Déclarer le réseau au régime des associations type loi n°60-315 du 21 septembre 1960 et obtenir son agrément ;**

Le dossier de déclaration et de demande d'agrément du réseau a été introduit au ministère de l'intérieur, depuis le 16 janvier 2009, a obtenu une suite favorable.

Le réseau a été enregistré sous le N°555/PA/SG/D1 du 11 mars 2009 et est désormais régie par la loi N°60-315 du 21 septembre 1960 relatif aux associations. Les démarches pour l'obtention de l'agrément se poursuivent.

Le 20 novembre 2009, l'association obtient son récépissé de déclaration du ministère de l'intérieur sous le n°1146/INT/DGAT/DAG/SDVA.

Les démarches sont en cours pour la publication au journal officiel de la République de Côte d'Ivoire.

- ✓ **Tenir les réunions statutaires des organes de gouvernance**

**Le mardi 17 mars 2009**, s'est tenue au siège du réseau FAR-CI, de 10h 30 à 12h25, la première réunion de l'année 2009 du Comité de Pilotage du réseau FAR-CI. Cette réunion a été dirigée par Dr. Adama COULIBALY, Président du réseau.

Ont participé à cette réunion vingt (20) membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat Exécutif.

Les relevés des conclusions de cette rencontre sont les suivants :

- *Désignation des membres du présidium des journées sur la FAR :*  
-Dr KAMA BERTE a été désigné Directeur Scientifique des Premières Journées de la FAR en Côte d'Ivoire. Le Président du réseau a la charge de l'en informer officiellement.

- M. Alain DELWASE a été désigné Directeur du Comité des Finances ;
- Le Secrétariat Exécutif aura en charge la direction de l'organisation matérielle et logistique.
- Le choix du Président du forum a été ajourné, des consultations étant nécessaires pour opérer un choix adéquat.

- *Visite du COPIL aux structures ayant reçus le rapport de l'AG2008.*

Une liste restreinte sera arrêtée entre le Président et le Secrétariat qui se chargera de programmer et préparer les rencontres.

- *Accueil des réunions du COPIL par les structures des membres du COPIL.*

La réunion n°2/2009 du COPIL aura lieu courant deuxième quinzaine du **mois de juin 2009 ; le mardi 23**. Cette réunion sera accueillie par l'ANOPACI. La séance de travail aura lieu à son siège à COCODY, situé sur la rue allant des immeubles de la BAD aux écoles primaires de la Cité des Arts.

Au cours de cette réunion les activités seront enrichies par la présentation de l'ANOPACI

La réunion n°3/2009 sera accueillie par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire. Cette réunion aura lieu courant deuxième quinzaine du **mois de septembre 2009 ; le mardi 22**.

Quatrième réunion (n°4/2009) sera accueillie par l'ANADER. Elle aura lieu le **mardi 22 décembre 2009**. Les activités de la réunion se feront dans un des dispositifs d'accompagnement des acteurs bénéficiaires des services de la structure.

**Mardi 28 avril 2009**, une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage a été organisée pour l'exploitation des résultats de la séance de travail du jeudi 16 avril avec M. Clément Sylvain, représentant permanent de l'Agence Française de Développement (AFD) chargé de la formation professionnelle en présence du Directeur de l'AFD Côte d'Ivoire, M. BRETON.

Les relevés des conclusions de cette rencontre sont les suivants :

**1.** Les groupes de travail sur les différentes composantes du DSRP (janvier 2008) sont généralement assez avancés dans les travaux. Il y a nécessité de poursuivre le lobbying auprès des acteurs majeurs, au sein des ministères et obtenir de **participer aux ateliers de validation des résultats des groupes de travail**.

**2. Poursuivre le lobbying**, au niveau national, à travers des **séances de communication stratégiques**, portées par le film de la rencontre avec l'AFD, auprès des ministères du Plan, de l'Agriculture, de la Production animale, de l'Enseignement technique.

**3. Préparer la participation aux ateliers de validation** et même les séances de communication stratégiques, par une **lecture du DSRP** et la mise en évidence des **centres d'intérêts pour le FAR-CI** et répertorier les activités à mener pour lesquelles le réseau peut se positionner et **élaborer des contributions**.

**4. Mettre en place des équipes de travail et nommer des chefs de projet** pour conduire des travaux de réflexion et **proposer des solutions opérationnelles et des plans d'actions** spécifiques.

A ce sujet il faut noter :

Dans le contexte actuel de l'insertion, il semble avoir de l'intérêt à conduire les réflexions en distinguant , au niveau de la cible, ceux des populations qui sont déjà en activité et qui ont du patrimoine foncier, de ceux qui sont en attente et qui cherchent à s'installer. Ceci pour mieux proposer des stratégies de formation.

Dans le cadre d'une solution opérationnelle à inscrire dans les actions de l'AFD, le réseau FAR-CI et ses partenaires de la profession agricole, de l'encadrement pourrait proposer un projet à partir des acquis de l'expérience des Centres des Métiers Ruraux qui avait un objectif de développer un dispositif de formation de masse permettant d'insérer 30 milles jeunes chaque année.

La problématique de la formation agricole et rurale, pourrait être explorée au travers de domaines spécifiques. Les expériences dans ces domaines, réussies ou non et en cours pourront être capitalisées et servir de base à l'élaboration de solutions opérationnelles. Les domaines perçus en première réflexion pourront être :

FAR et développement du mouvement associatif et coopératif

FAR et mécanisation agricole

FAR et gestion des économies rurales

FAR et intensification des productions agricole et d'élevage

FAR et gouvernance locale des villages

FAR et illettrisme et analphabétisme

FAR et éducation civique des ruraux

FAR et artisanat

FAR et transformation des produits

FAR et professionnalisation des activités rurales

Etc.

**5. Poursuivre de façon plus hardie les préparatifs pour l'organisation des «premières journées sur la Formation Agricole et Rurale en Côte d'Ivoire»** dont l'intérêt va grandissant : au cours de ces journées, l'Etat, les organisations professionnelles agricole et para agricole, les privés prestataires de services, etc. pourront exprimer leurs attentes et proposer des espaces de concertation et d'action en synergie.

**Le mardi 23 juin 2009**, s'est tenue au siège de l'ANOPACI à COCODY, comme prévu, de 10h 15 à 12h30, la deuxième réunion du Comité de Pilotage du

réseau FAR-CI. Cette réunion a été dirigée par Mme KONE Abi, Vice présidente du réseau FAR-CI.

Ont participé à cette réunion six (06) membres du Comité de Pilotage et six (06) du Secrétariat Exécutif. Six (06) membres ont informé le Secrétariat de leur indisponibilité.

En introduction à cette réunion, les participants ont eu droit à un exposé très instructif et des échanges denses sur l'Association Nationale des OPA de Côte d'Ivoire (ANOPACI) : « connaissance de la structure et stratégie d'organisation des services de formation pour les membres ». Le texte intégral de l'exposé sera joint au compte rendu de la réunion, ainsi que la synthèse des échanges.

A l'issue de l'exécution de l'ordre du jour de la réunion de ce Comité de Pilotage du 23 juin 2009, les conclusions suivantes ont été arrêtées :

### **1. financement des activités du réseau : contribution des membres actifs.**

Une contribution de 15.000 F.CFA est sollicitée de chaque membre (10.000 F.CFA au titre des droits d'adhésion, article 2 règlement intérieur, et 5.000 FCFA de cotisations exceptionnelles). Mme OKANI (07 730 989), membre du Comité de pilotage, est chargée de la collecte des contributions dans la période allant du 23 juin au 22 septembre 2009.

### **2. Rédaction de projets de contributions**

Le Comité a poursuivi l'analyse des réflexions entamées depuis l'AG extraordinaire du 28 avril 2009 et a pris connaissance des constats relatifs au milieu rural, tirés du chapitre II du DSRP présentant les résultats du diagnostic sectoriel et thématique. A la lumière des échanges le Comité a retenu de démarrer la rédaction de contributions à partir de trois avant-projets d'identification de projet suivants :

« Stratégie d'insertion et de réinsertion des populations actives: contribution du FAR-CI ». GNAKALE Marius, membre du Secrétariat Exécutif a été désigné comme chef de projet.

« Projet d'appui à la concertation autour de la formation rurale, pour la consolidation du capital humain engagé dans les processus de la gouvernance locale dans les territoires ».

« Projet d'appui à la concertation des professionnelles autour de la formation de masse pour la consolidation du capital humain engagé dans le développement des OP membres de l'ANOPACI ».

Le secrétaire exécutif a été chargé de présenter, pour le mardi 30 juin, les fiches d'identification des deux projets d'appui.

Une réunion spéciale d'analyse des fiches d'identification sera organisée. Au cours de cette réunion les autres chefs de projet seront nommés.

### **3. Participation aux ateliers de validation**

Madame OKANI, membres du groupe de travail du MINAGRI a été chargée de suivre l'évolution des travaux et de tenir le réseau informé des dates de tenue des ateliers de validation.

#### **4. Troisième réunion du Comité de Pilotage**

Enfin il a été rappelé que la troisième réunion du Comité de Pilotage aura lieu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, le mardi 22 septembre 2009.

##### ✓ **Réaliser des visites aux structures partenaires,**

Les audiences suivantes ont été obtenues auprès des structures du monde de la FAR, pour présenter le réseau et décliner sa mission dans une perspective de collaboration. Ainsi, ont été visitées :

#### **La Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, 17 juin 2009.**

Personnes rencontrées : M. Parfait GOHOUROU, Directeur Général et le Directeur Général Adjoint. On peut relever des échanges que le Directeur général a :

- une claire perception de l'utilité de la mission que le réseau s'est assigné ;
- affirmer la disponibilité de sa direction pour accompagner le FAR-CI dans ses activités
- trouvé nécessaire que les faïtières UVICO-CI et ADDCI intègrent le Comité de Pilotage afin de mieux créer la synergie
- souhaité suggérer aux faïtières de prendre en compte la problématique de la formation de masse et prévoir des actions pilotes aux programmes avenir.

#### **La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, 18 juin 2009.**

Personnes rencontrées : KONE Ladio, Directeur de l'Information Economique des Etudes et du Développement Sectoriel, M. KIRENE Kouadio, Directeur du développement Durable. Il y a eu convergence de vue sur la problématique de la formation agricole et rurale.

La signature prochaine du protocole d'accord entre la Chambre et le réseau, offre des réelles perspectives de collaboration.

#### **L'INADES Côte d'Ivoire 19 juin 2009**

Personnes rencontrées : Koné Kadidja, Directrice de INADES-CI, Zéhi Pauline, Formateur ; Yao Julien, Comptable, Fadika Mamadou Baye, Formateur.

La directrice et ses assistants ont affirmé que le réseau constitue un creuset de rencontre des professionnelles de la formation. La direction est favorable à s'associer aux actions initiées par le réseau et associer le réseau aux actions qu'elle initiera.

Il a été affirmé que l'entrée de l'INADES CI au Comité de Pilotage ne saurait souffrir d'une restriction quelconque et son importance clairement perçue.

**L'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire** (UVICOCI), le 1<sup>er</sup> juillet 2009

Personnes rencontrées : le Président Délégué de la Plate forme municipale UVICOCI, Kouamé Attingbré : Maire de Bodokro – 05 039 804 ;

MM. Sidibé Daouda : Maire de Tienko -07 844 286; Lambert Yapi : Maire de Tiassalé – 07 060 452 ; Bessi Hubert : Maire de Rubino ; Amani François : président d'OPA à Bodokro.

Relevé de conclusions de la séance de travail :

- désignation possible d'un membre de l'UVICOCI au Comité de Pilotage du réseau FAR-CI. La justification de la participation de la faïtière est bien perçue.

- Nécessité d'organiser une journée de sensibilisation des collectivités locales sur l'utilisation de la Formation Agricole et Rurale comme outils pour booster le développement humain et économique dans leur territoire.

- Pas d'opposition à coréaliser un séminaire d'une journée sur la formation agricole et rurale de masse en Côte d'Ivoire. Mais la finalité n'étant pas très bien perçue il sera nécessaire de maintenir le contact et étudier d'avantage la question.

- Possibilité d'appui et promotion de la mission du réseau auprès des politiques pour faire de la problématique de la formation agricole et rurale de masse une préoccupation en première page de leur agenda.

Les membres du réseau qui ont pu se rendre disponible pour réaliser ses visites ont été Dr Adama COULIBALY, Mme Koné Abi, Alain DELWASSE, KISSY Kraïdy Michel, BAH Paul ; Gnonssian Goulédéï,

✓ **Rencontrer les acteurs en action dans des dispositifs de formation au niveau des territoires,**

Le mardi 12 mai, le réseau FAR-CI, dans le cadre de ses activités, "journée de rencontre des acteurs du développement en action dans les territoires" est allé à la rencontre de l'Ecole Régionale d'Agriculture (ERA-Sud) de BINGERVILLE qui, à l'échelle nationale et régionale, constitue un maillon important du dispositif national de formation agricole.

L'objectif de cette journée de rencontre est de :

(1) découvrir, comprendre le contexte de vie de l'ERA-SUD, de connaître son rôle et mieux le situer dans la chaîne des acteurs agissant dans le dispositif national de formation agricole.

(2) observer les changements qui se sont opérés, avec le temps, sur le plan physique et structurel, aider à faire émerger une dynamique de réflexion prospective sur ses activités.

Ont participé à cette journée de rencontre des membres du Comité de Pilotage, du Secrétariat Exécutif, du Comité de Mobilisation des Ressources, des membres du réseau et des invités.

Après l'accueil des membres du réseau par le Directeur de l'établissement, M. KONATE Karim, c'est dans la salle informatique qu'ont commencé les activités. Les différents centres d'intérêts ont été la présentation du réseau FAR-CI, la présentation de l'ERA Sud, les échanges d'approfondissement, la présentation de l'expérience Tunisienne du Centre Sectoriel de Formation Professionnelle Agricole (CS-FPA) de CHOTT MERIEM de SOUSSE, et les visites guidées des infrastructures de l'ERA-SUD.

Au terme du séjour tous les participants étaient satisfaits de l'organisation de cette journée et aucun n'a exprimé le sentiment, malgré les occupations des uns et des autres, d'avoir perdu du temps. Les participants ont proposé de :

- Echanger le rapport de visite avec les deux groupes d'acteurs en amont de la chaîne des acteurs dirigeants: la Direction de l'INFPA et le Conseil de Gestion de l'INFPA.

- Rencontrer la Direction de l'INFPA et le Conseil de Gestion de l'INFPA, afin d'en connaître davantage sur la situation de l'école, dans l'optique d'une réflexion prospective sur la problématique émergente « *Formation Agricole et Rurale ; les questions de formation des accompagnants : Encadreurs et Formateurs ruraux. Enjeux et défi du moment dans le contexte d'existence du dispositif de formation ERA-SUD* »

✓ **Organiser des conférences à thèmes sur la formation agricole et rurale.**

L'atelier international « Crises alimentaires : l'éducation et la formation des ruraux en question » a été organisé, les 4 et 5 juin 2009 au siège de la FAO à Rome. Cet atelier avait pour objectifs :

1. Analyser les enjeux de l'éducation et de la formation pour le secteur agricole et le milieu rural ;
2. Contribuer au renforcement des capacités des responsables et acteurs pour planifier des politiques et des programmes de lutte contre la pauvreté ;
3. Favoriser des partenariats internationaux.

Le réseau FAR-CI et la FAO ont permis à la Côte d'Ivoire de participer à cette rencontre au sommet avec des participants à :

- L'atelier international au siège de la FAO à Rome,
- la visioconférence internationale à Abidjan, au Centre d'Education à Distance de l'ENA

A cette visioconférence du 5 juin 2009, sur le thème « Politiques de Développement Rural, Education et Formation pour les populations rurales », 30 participants des ministères, structures d'intervention/projets, fonds de formation, consulaire et de la société civile du monde de la formation agricole et rurale ont produit la réaction finale suivante qui a été présentée par M. Salif TRAORE, Directeur Général du Développement Rural au Ministère de l'Agriculture :

## Menaces

- L'insécurité foncière ;
- Les changements climatiques : désertification dans le nord du pays;
- Non valorisation du métier agricole ;
- Remplacement de l'agriculture vivrière par l'agriculture de spéculation ;
- Et surtout l'absence d'une volonté politique forte.

## Conditions de réussite:

- Une volonté politique affichée ;
- La sécurisation du foncier ;
- L'appui aux organisations paysannes, à travers l'éducation, l'alphabétisation, la sensibilisation et la facilitation de l'accès aux intrants ;
- Meilleures prise en compte des potentialités agricoles dans notre système éducatif à travers les programmes qui vont intégrer la maîtrise de l'eau, de l'environnement, le contexte social, économique ;
- L'amélioration du système de vulgarisation ;
- La valorisation des produits ;
- La diffusion et la vulgarisation des résultats de la recherche scientifique.

Des communications et des débats qui ont eu lieu au cours de cet atelier les points essentiels qui se dégagent sont les suivants :

- Toute intervention pour le développement de l'éducation et de la formation doit se faire dans un cadre politique et stratégique global, intégrant l'ensemble des aspects du développement rural : foncier, services sociaux et santé, équipement, commercialisation des produits... ;
- Dans de nombreux pays, en particulier en Afrique, les populations rurales sont majoritaires et le resteront encore longtemps ;
- La production agricole et la dynamisation des milieux ruraux jouent, dans chaque pays, un rôle majeur dans l'alimentation des populations rurales et urbaines et contribuent ainsi à atténuer les effets des crises alimentaires ;
- Les activités agricoles et rurales constituent des éléments moteurs du développement social et économique des pays concernés ;
- Une formation professionnelle de masse, s'adossant sur une éducation de base, doit permettre de développer, en particulier pour les producteurs, leurs capacités d'analyse, de diagnostic et d'anticipation, leurs compétences techniques, leur participation citoyenne, leur autonomie ainsi que les comportements favorables à l'amélioration de la santé, de la nutrition, de la protection de l'environnement ;
- Les populations rurales ne sont pas que bénéficiaires ou des publiques cibles mais doivent devenir acteurs des processus de construction des dispositifs d'éducation et de formation professionnelle.

✓ **Réaliser des magazines téléés et médiatiser des activités**

Des communications sur les activités ont été faites :

- Espace agricole, radio Côte d'Ivoire, mercredi 15 octobre
  - Les matinales de l'info, radio Côte d'Ivoire, le 6 novembre
  - Terre et progrès (service communication du FIRCA), télévision nationale 1, 29 octobre
  - Conférence de presse d'annonce de l'AG 2008, le 16 septembre 2008.
- Echos à radio Côte d'Ivoire, Onuci-FM, Télévision nationale
- Echos de l'AG 2008 dans 7 organes : Fraternité matin, Notre voie, Le patriote, Soir-info, Nouvelle fraternité, Jour plus.
  - Echos sur la réunion avec l'AFD, télévision nationale (3 passages).

✓ **Rédiger les termes de référence du projet d'organisation des premières journées sur la formation agricole et rurale**

En Côte d'Ivoire, le nombre de pauvres a été multiplié par 10 en l'espace d'une génération. Aujourd'hui, une personne sur deux est pauvre contre une personne sur dix en 1985. En effet, le taux de pauvreté est passé de 10% en 1985 à 48,9% en 2008 ; ce qui correspond à un effectif de pauvres estimé à 974.000 en 1985 et à 10.174.000 en 2008.

Par ailleurs, toutes les études menées en Côte d'Ivoire ont montré que la pauvreté est, de tout temps, plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. Douze (12) personnes sur 20 y sont pauvres contre 6 en milieu urbain en 2008. Ce rapport était de 3 personnes sur 20 en 2008 contre 1 personne sur 20, en 1985.

Les obstacles à surmonter par la Côte d'Ivoire pour assurer de façon durable la sécurité alimentaire, relèvent de l'augmentation de la disponibilité alimentaire, du renforcement des facteurs de distribution des produits alimentaires et de l'amélioration de la santé et de la nutrition.

Dans un contexte de menaces de crises alimentaires mondiales, la mise en place et la gestion durable de dispositifs et la réalisation de formation professionnelle et technique de qualité au profit des acteurs du développement des territoires, constituent pour le secteur rural l'un des enjeux majeurs pour :

- relever les défis de la sécurité alimentaire
- l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales
- assurer l'insertion sociale et professionnelle des populations rurales.
- Valoriser le métier d'agriculteur.

Les notions de qualité, de traçabilité, de bio-productions, les effets des changements climatiques et la nécessité d'autres pratiques agricoles qui préservent l'environnement, l'avènement des OGM, l'évolution des partenariats commerciaux etc. sont autant d'éléments qui s'imposent déjà à nos agriculteurs et pour lesquels une capacitation est nécessaire.

En effet, ces populations sont sollicitées pour satisfaire la demande croissante de denrées alimentaires.

De plus, elles doivent faire face aux défis de la diminution des terres cultivables, de la croissance démographique, de la gestion durable des ressources.

En outre, les exigences immédiates d'amélioration des revenus et des conditions de leurs vies pèsent sur elles.

Au regard de ce qui précède, et en dépit des ressources mobilisées, le contexte reste vulnérable du fait que ces populations n'ont pas été suffisamment préparées pour affronter ces différents défis. L'une des faiblesses à corriger reste le déficit de la formation.

En effet, restée véritablement en marge des initiatives précédentes, la formation agricole et rurale de masse est devenue une exigence pour réaliser durablement le développement de l'économie rurale agricole, la sécurité alimentaire et permettre aux ménages de bénéficier du progrès économique et social.

### *Objectifs des journées :*

Depuis 1990, des choix politiques dont la formation agricole et rurale ont été définis et mis en œuvre dans le cadre du plan de développement et de relance de l'économie.

Le forum a pour objectif au regard du vécu et des problématiques actuelles de :

Exploiter les résultats des évaluations bilan du plan de développement (1993-2015) de la formation agricole récemment réalisés par le gouvernement.

Une relecture des bilans, selon les exigences de la méthodologie d'élaboration d'une stratégie nationale de formation agricole et rurale, permettra de **(1) définir le rôle des acteurs de la formation**, **(2) identifier les conditionnalités de la création d'une synergie** d'action entre ces acteurs des structures impliquées dans les questions de la formation agricole et rurale et de l'encadrement des ruraux, **(3) élaborer une stratégie de plaidoyer auprès des gouvernants et contribuer à l'éveil de la conscience** des planificateurs sur l'utilité de la formation de masse des populations.

#### ✓ **Participer aux activités du Comité de Pilotage international**

(Voir rapport d'activité du président)

## **2.2. Activités non prévues réalisées**

#### ✓ **Organiser une séance de travail avec des missions AFD en Côte d'Ivoire**

Le jeudi 16 avril les membres du réseau ont eu une séance de travail avec M. Clément Sylvain, représentant permanent de l'Agence Française de Développement (AFD) chargé de la formation professionnelle en mission en Côte d'Ivoire. Cette rencontre a été présidée par M. BRETON, Directeur de l'AFD Côte d'Ivoire.

Pour M. Clément Sylvain, au niveau international et aussi pour l'agence, la formation de qualification de MASSE, qu'elle soit professionnellement orientée sur les métiers de l'agriculture ou les métiers des autres secteurs d'activités des économies rurales, a dépassé le stade de la sensibilisation, des plaidoyers.

L'AFD attend des propositions concrètes d'actions de formation (*conditions*) inscrites dans un cadre national et impliquant les organisations professionnelles.

L'AFD restera en position d'accompagnant en partenariat avec le privé et les professions.

S'agissant du FAR-CI il a été créé, d'après ses objectifs et missions, et devrait pouvoir être capable de proposer des solutions opérationnelles, riches de ses connaissances assises sur l'analyse des expériences, et jouer ainsi un rôle important dans le développement de la formation agricole et rurale de masse en Côte d'Ivoire.

- ✓ **Organiser un séminaire d'un jour pour une relecture du document DSRP orientée sur la prise en compte de la formation agricole et rurale des acteurs du milieu rural et proposer des projets.**

### *Projet 1 : Appui à la gouvernance des territoires*

Le monde rural aujourd'hui, c'est 59% des 20,8 millions, 12,39 millions de la population totale. Un potentiel en capital humain assez peu valorisé.

Malgré sa forte contribution à l'économie nationale, la population rurale est de plus en plus pauvre (49% en 2002 et 62,5% en 2008) et le milieu rural, reste un monde peu modernisé : les faiblesses résultent essentiellement de l'insuffisance de l'information, de l'éducation et de la sensibilisation des populations. Ce qui reste contraire à toutes nos aspirations.

### *Justification du projet*

Dans la plupart des villages, l'organisation sociale n'est pas efficiente dans la vision du développement moderne.

La formation des populations, notamment en milieu rural, constitue le pilier de la réussite du développement rural cependant elle est très peu abordée comme une activité à part entière, « l'art de mettre en œuvre des outils et des méthodes afin de développer les connaissances » ; mais très souvent comme un complément d'activité, facultative à l'atteinte d'un objectif.

### *Objectif général*

Contribuer au renforcement des capacités des acteurs locaux à la maîtrise du concept du développement local

### Objectifs spécifiques

- Apporter, dans le cadre d'un projet pilote, un appui à la gouvernance à 8.000 villages ruraux, dans les 80 départements.
- Redynamiser les structures traditionnelles de gouvernance et les arrimer au train des méthodes modernes de gestion du développement local.
- Permettre aux gouvernants locaux et à leurs institutions d'être capables d'être de véritables partenaires des institutions d'appui au développement.

### Résultats attendus

*Humain* : les acteurs relais, maillons de la chaîne de processus de la décentralisation ont acquis une capacité opérationnelle.

*Effet économique* : les responsabilités perçues comme telles, élargissent leur vision ce qui les amène à opérer des choix judicieux dans la combinaison de leurs activités économiques

*Au plan social* : le progrès économique enregistré et la qualité de la gouvernance locale amène un progrès social partagé.

### Projet2 : Renforcement des cadres paysans et des membres de base des OP

L'agriculteur n'est pas encore reconnu comme un acteur clé du développement économique de la Côte d'Ivoire, cependant il est le principal animateur de diverses fonctions de la production. Au sein de quelques 2,2 millions de ménages ruraux sur les 3,5 millions que compte la Côte d'Ivoire, l'Homme ayant pour activités l'agriculture, manque de reconnaissance dans l'échelle des corporations des travailleurs. Son activité étant, à la pratique considérée comme une activité transversale, connexe aux occupations de l'homme agent économique.

Les organisations paysannes et professionnelles au côté de l'Etat, dans le concert des acteurs pour le développement des secteurs économiques, doivent pouvoir tirer du discours des politiques, des projets d'actions mais aussi d'apporter du progrès social et économique au monde des paysans.

Ces projets soutenus à la mise en œuvre par les OP elles mêmes et leurs partenaires, devraient permettre d'aider l'Etat à assumer sa souveraineté.

La définition des domaines stratégiques d'actions et la gestion des équilibres en termes de rapport des pouvoirs, entre institutions et structure, nécessitent de l'Etat un effort important en matière de renforcement des capacités des cadres paysans. Cette action de renforcement des cadres paysans permettra à lui Etat, de pouvoir se donner les types d'expertises nécessaires à la gestion participative, au niveau macro, des programmes quant à l'agencement des moyens mobilisés pour assoir sa souveraineté.

### Justification

Aujourd'hui le monde agricole est un monde significatif, eu égard à son importance sociale en terme d'offre d'emplois et sa contribution à la création de richesse nationale. De ce fait, selon les règles de la décentralisation en cours, les populations actives et les dirigeants doivent être préparés à assumer avec professionnalisme les responsabilités à eux confiées par l'Etat.

Le projet « d'appui à la concertation des professionnelles autour de la formation de masse et pour la consolidation du capital humain engagé dans le développement des OP membres de l'ANOPACI » est élaboré pour apporter une contribution selon les visions des concernés.

### *Objectif global*

Consolider le capital humain dans le contexte des filières et contribuer à l'émergence des OP

### *Objectifs spécifiques*

Réaliser la formation des cadres paysans, des dirigeants et assurer la formation de masse des membres de base des OP

### *Résultats attendus*

*Capital Humain* : les membres des OP sont capacités et jouent leur rôle. Ils participent à la concertation de la base au niveau nationale et assurent le développement d'OP fortes.

L'ANOPACI dispose de cadres paysans qualifiés dans les domaines du droit, des relations internationales, de communication, etc. et capables de contribuer au côté de l'Etat à la mise en place des différentes politiques de développement agricole.

*Effets économiques* : les activités des filières sont gérées avec professionnalisme et les résultats économiques sont probants.

*Au plan social* : les effets du progrès social sont perceptibles au niveau des ménages membres des OP.

- ✓ **Elaborer les termes de référence de projet de communication sur la formation agricole et rural à destination des maires,**

La majorité des communes en Côte d'Ivoire sont du domaine rural, et ce sont elles qui abritent l'essentiel des dispositifs de production et de vie. Selon le DSRP, 59% des 20,8 millions d'âmes qui vivent sur le territoire national vivent en milieu rural dont une grande partie dans ces communes (DSRP, janvier 2009).

La nécessité d'administrer tout cet ensemble fait de la fonction de Maire un véritable métier dont le référentiel met en exergue l'exigence de capacité à mobiliser les opportunités et à orienter les populations actives.

La population non capacité, ne constitue pas une ressource mobilisable pour le développement local, tant dans l'option traditionnelle que moderne.

Pour toutes ces considérations l'investissement sur le capital humain et notamment la formation rurale de masse et la formation agricole de masse est l'outil approprié dans lequel les municipalités doivent investir. Comment les Maires peuvent amener à réaliser ces types d'investissement si l'existence de l'outil Formation Agricole et Rural n'est pas connue d'eux ?

Les problématiques de l'insertion des jeunes et de la participation qualitative des populations au processus du développement local étant d'actualité, la réalisation de ce projet constitue une contribution à la recherche d'alternatives d'approche.

### *Objectif Général*

Les élus locaux perçoivent la Formation Agricole et Rurale comme une des composantes de la stratégie du développement locale par une plus grande lisibilité de la formation qualifiante.

### *Objectifs Spécifiques*

- Informer les dirigeants des collectivités locales sur l'existence de la Formation Agricole et Rurale en tant qu'instrument pour transformer les populations en capital humain.
- Contribuer à la recherche de solutions pour amener les populations à afficher de l'intérêt vis avis de la gestion des collectivités.
- Présenter un inventaire d'initiatives opérationnelles d'utilisation de la Formation Agricole et Rurale pour booster le développement humain, économique et social au sein des territoires.

### *Résultats attendus*

- Les Maires sont informés de l'existence de l'outil FAR ;
- Un représentant des Maires est coopté au Comité de Pilotage du réseau ;
- L'option est faite de créer un cadre de collaboration réseau FAR-CI et l'UVICO-CI, et des projets expérimentaux de formation de masse sont identifiés pour être mis en œuvre à l'échelle des communes pilotes.

### **✓ Diffuser des documents à l'attention des responsables des structures partenaires**

#### *Distribution du rapport de l'AG 2007-2008,*

Soixante exemplaires du rapport de l'AG2007-2008 du réseau ont été envoyés aux structures partenaires.

Suite à cette importante activité de diffusion deux types de réaction ont été enregistrées :

- une invitation de la Chambre de Commerce et d'Industrie a une séance de travail, et

- des lettres d'encouragement du Directeur des OPA du MINAGRI, du Directeur Général du Développement local du Ministère de l'Intérieur, et du Ministre de la production animale.

### *Les cahiers du réseau FAR*

Dans la collection « Les cahiers du réseau FAR » dirigée par Adama COULIBALY, président du Comité de Pilotage du réseau FAR, vient de paraître, un ouvrage collectif produit sous la direction de Alain MARAGNANI et la Coordination technique de Dominique POUSSOU.

Edités par éducaagri éditions, les premiers exemplaires de « **Formation professionnelle et développement rural** » ont été gracieusement diffusés. En Côte d'Ivoire, le réseau FAR-CI a réservé la primeur aux partenaires. Ainsi a été attribué aux personnes suivantes :

**M. Parfait GOHOUROU**, Directeur Général

Direction de la Décentralisation et du Développement Local,  
Ministère de l'intérieur

01 P 6126 Abidjan 01 Côte d'Ivoire,  
Tél : (225) 20 21 27 79

**M. Jean Louis BILLON**, Président,

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI).

6, Avenue Joseph ANOMA - 01 BP 1399 Abidjan 01,  
Tél. : (225) 20.33.97.00 - Fax (225) 20.32.39.4

**M. Mamadou SARR**, Directeur Général

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI).

6, Avenue Joseph ANOMA - 01 BP 1399 Abidjan 01,  
Tél. : (225) 20.33.97.00 - Fax (225) 20.32.39.42

**M. René AMICHIA**, Président,

Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOI)

01 P 6534 Abidjan, Côte d'Ivoire  
Tél. : (225) 20 22 84 95 – Fax : (225) 20 22 84 95

**M. Mathias N'GOAN**, Président,

Association Nationale des Organisation Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI)

ABIDJAN- Cocody – 20 BP 937 Abidjan 20  
Tél. : (225) 22 44 11 76/22 48 91 96, Fax: (225) 20 25 18 82

**Mme CONDE Touré Diénébou**, Directeur Général,

Direction Générale des Productions et de la Diversification Agricoles –  
Ministère de l'Agriculture,

BP V 82 Abidjan,

Tél. : (225) 20 21 41 77 – Fax: (225) 20 21 28 15

**M. OREGA**, Directeur

Institut national de formation professionnelle agricole (INFPA)

Ministère de l'Agriculture

BP V 82 Abidjan

**M. Noufou COULIBALY**, Directeur

Direction des Organisations Professionnelles Agricoles – Ministère de

l'Agriculture

BP V 82 Abidjan

Tél. : (225) 20 22 29 64

**M. Pierre Henri KOFFI**, Secrétaire général,

Fonds de Développement de la Formation Professionnelle

20 P 1068 Abidjan 20,

Tél. : (225)22 48 50 30 ou 21 75 05 05

**M. MOUSSA KONE**, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation,

Direction des Ressources Humaines et de la Formation, Ministère de

l'Agriculture,

BP V 82 Abidjan

Tél. : (225) 20 22 34 16 – Fax: (225) 20 22 60 41

**Dr. DOUATI Alphonse**, Ministre

Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques

Abidjan Plateau

01 P V 185 Abidjan 01

Tél. :( 225) 20 21 33 91

**Mme KONE Kadidja**, Directrice

Institut Africain pour le Développement Economique et Social (Inades-

Formation Côte d'Ivoire) – Bureau National

Abidjan, Cocody Angré

BP: 1085 Abidjan 28

Tél. : (225) 22 50 40 71 – Fax : (225) 22 50 40 72

**M. ANGNIMAN Pierre Ackah**, Directeur exécutif

Fonds Interprofessionnel pour le la Recherche et le Conseil Agricole,

Tél. : (225) 22 52 81 91

### 2.3. Activités non réalisées à intégrer au PAA 2010

- le séminaire de renforcement sur les techniques de rédaction à l'internationale ;

- les études d'accompagnement de la journée sur la formation agricole et rurale ;
- la première journée sur la formation agricole et rurale ;